

es ayans
s souffrir
chement.
qui sera
nt ou à la
ent signi-
ar l'un de
s, foi soit
ns au pré-
requis, de
s requis &
mission, &
ormandé,
tre plaisir.
a mois de
ante-deux,
ne. Par le

UE.

Chambre
Imprimeurs
nément au
art. 41, à
conditions
& Impri-
per aucuns
t qu'ils s'en
charge de
exemplaires
glement. A

N, Syndic.

1766.